



REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

OPTION : ECONOMIE ET GESTION DE LA MICROFINANCE

THEME

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU
MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS**

Réalisé et présenté par:

Cyrille Mahouna M. METCHONHOUN & Canis Eliane K. TOGNON

Sous la Direction de:

Maître de stage :

Mr Ambroise BOGNON

Responsable des opérations de la CMMB

Maître de mémoire:

Dr Alain BABATOUNDE

Enseignant à la FASEG

ANNEE ACADEMIQUE : 2015-2016

AVERTISSEMENT

**LA FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION NI IMPROBATION AUX
OPINIONS EMISES DANS LES
MEMOIRES. CES OPINIONS DOIVENT
ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES
A LEURS AUTEURS.**

DEDICACE

Je dédie ce travail à :

- Ma mère **SOHOUNDO A. Rosalie**.
- Mon feu père **Kouassi METCHONHOUN**
- Mes frères et sœurs **Abel, Lydie, Malick, Reafaat** pour leurs soutiens affectifs.

Mahouna Cyrille M. METCHONHOUN

DEDICACE

Je dédie ce travail à :

- Mon cher père **TOGNON Jean** et ma tendre mère **BATCHO Thérèse**
- Mes frères et sœurs **Germaine, Catherine, Esperance** et **Boris**
- **EDIKOU Noel** pour son soutien et ses conseils

Canis Eliane K. TOGNON

REMERCIEMENT

Nous tenons ici à exprimer nos profondes gratitude à Dieu le tout puissant et à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réalisation de ce document. La réalisation de ce modeste travail a été possible non pas par notre seule capacité intellectuelle, notre volonté et notre dévouement, mais grâce à l'aide de nombre de personnes ressources qui ne nous ont jamais marchandé leurs disponibilités.

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de :

Prof Charlemagne IGUE, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à l'Université d'Abomey-Calavi pour la supervision de notre formation en Licence.

Dr Théophile WOTO, le Vice Doyen de la FASEG ;

Dr Alain BABATOUNDE, le maitre de mémoire pour son encadrement, son entière disponibilité et qui sans hésiter a accepté de suivre et de diriger ce mémoire malgré ses multiples occupations, et la mise à notre disposition des documents précieux pour ce travail ;

Mr Nicodème FAGBEMIRO YEYE, Directeur de le Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois (CMMB), pour nous avoir accordé ce stage pratique, pour avoir mis à notre disposition toute la documentation nécessaire à la réalisation de ce travail ;

A tout le personnel de la CMMB pour ses sollicitudes constantes et sa disponibilité ;

Nos camarades de la filière Economie et Gestion de la Microfinance et autres à l'Université d'Abomey-Calavi, pour leurs conseil et suggestion ;

A tous nos amis (es) qui ont apporté leurs contributions pour la réalisation de ce travail ;

A tous nos professeurs pour nous avoir gratifiés d'une formation de qualité ;

Nous n'oublions pas, toutefois, ceux dont les noms n'ont pas été cités ici, mais qui ont contribué d'une manière quelconque à la réalisation de ce travail. Qu'ils trouvent ici nos sincères gratitude.

LES SIGLES ET ABREVIATIONS

AI: Auditeur Interne

AG : Assemblée Générale

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ASSEF : Association d'Entraide des Femmes

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CA : Conseil d'Administration

CC: Comité de Crédit

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CEB : Compte d'Epargne Bloqué

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEL : Compte d'Epargne sur Livret

CEP : Compte d'Epargne Préalable

CEQ : Compte d'Epargne Quotidien

CMMB : Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois

CR : Comité de Recouvrement

CS : Conseil de Surveillance

FASEG : Faculté des Sciences Economique et de Gestion

FNM : Fond National de Micro finance

FNPEEJ : Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes

FECECAM : Fédération des Caisses d'Epargnes et de Crédit Agricole et Mutuels

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU
MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)**

IMF : Institution de Micro finance

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADME : Association pour la Promotion et d'Appui au Développement des Micros
Entreprises

PAPME : Programme d'Appui et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises

PAR : Portefeuille A Risque

RO : Responsable des Opérations

RI : Responsable Informatique

RRAJ : Responsable Recouvrement des Affaires Juridiques

RAF : Responsable Administratif et Financier

SC: Service Crédit

SEEP: Small Enterprise Education and Promotion Network

SFD : Système Financier Décentralisé

SIG : Système d'Information de Gestion

PARMEC : Projet d'Appui à la Réglementation des Mutuels d'Epargne et de Crédit

PASMIF : Programme d'Appui au Secteur de la Micro finance

PVD : Pays en Voie de Développement

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

USAID : Agence Américaine pour le Développement International

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Tableau des taux de rémunération du DAT	12
Tableau 2 : Calcul de la corrélation entre les taux d’impayés et les taux de provisions pour créances en souffrances	40
Tableau 3 : Calcul de la corrélation linéaire entre les taux d’impayés et les taux de pertes sur créances	41
Tableau 4 : Analyse par la régression logistique et effets marginaux des variables explicatives sur la variable expliquée	47

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU
MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)**

SOMMAIRE

<u>Résumé</u>	ix
<u>Abstract</u>	ix
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE/ORGANISATIONNEL/INSTITUTIONNEL</u> ...	4
<u>Section 1 : Cadre institutionnel et théorique</u>	4
<u>Paragraphe 1 : Présentation du cadre de l'étude et activités de stage</u>	4
<u>Paragraphe 2 : Problématique, objectifs et hypothèses</u>	22
<u>Section 2 : Revue de littérature et méthodologie</u>	25
<u>Paragraphe 1 : Revue de littérature</u>	25
<u>Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche</u>	36
<u>CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS, INTERPRETATIONS ET RECOMMANDATIONS</u>	40
<u>Section 1 : Présentation, analyse et interprétation des résultats</u>	40
<u>Paragraphe 1 : Présentation des résultats</u>	40
<u>Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses</u>	41
<u>Section 2 : Limites et recommandations</u>	43
<u>Paragraphe 1 : Limites</u>	43
<u>Paragraphe 2 : Recommandations</u>	43
<u>CONCLUSION</u>	Erreur ! Signet non défini.
<u>ANNEXES</u>	46
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	49

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Résumé

La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois, créé pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, a révélée des limites en termes de performance de remboursement des crédits. La présente étude a pour objet d'identifier l'effet du mode de gestion des impayés sur l'amélioration de la qualité du portefeuille dans cette institution. Une analyse de régression sur des données recueillies sur un échantillon de 110 dossiers de crédits accordés aux mutualistes montre que les facteurs qui sont liés aux emprunteurs (âge, sexe, situation matrimoniale) et à l'institution (montant du crédit, durée du crédit, objet du crédit et les visites des agents de crédit pendant la période de remboursement) déterminent le taux d'impayés dans cette institution.

Abstract

The Caisse of Movement Mutualiste Beninese, created to promote youth entrepreneurship, revealed the limits in terms of loan repayment performance. This study aims to identify the effect of unpaid management mode on improving portfolio quality in this institution. Regression analysis on data collected on a sample of 110 granted to mutual credit files shows that factors related to borrowers (age, sex, marital status) and the institution (credit amount, credit period, credit object and visits of loan officers during the repayment period) determines the default rate in this institution.

INTRODUCTION

Dans l'environnement économique, le système financier est destiné à mettre en relation l'offre et la demande des capitaux. Il repose sur une organisation structurée autour de grands acteurs que sont les institutions financières. Ces institutions regroupent les sociétés d'assurance, les établissements de microfinance et les établissements bancaires. Dans les pays en développement, en raison du caractère embryonnaire des activités économiques, le système financier est constitué d'un grand nombre de structures de financement décentralisés qui semblent les plus adaptés à leurs réalités.

La microfinance est apparue, ces dernières décennies, comme un instrument efficace de lutte contre la pauvreté. Elle s'est, ainsi, révélée très utile au service des populations exclues des systèmes classiques de financement faute de pouvoir remplir les conditions (formalités administratives, garanties de dépôt minimum) exigées par ces dernières. Elle offre traditionnellement de microcrédit à des populations pauvres mais économiquement actives en vue de leur permettre de développer leurs micro-entreprises

Au Bénin, plusieurs actions sont entreprises dans divers domaines de développement afin d'améliorer le niveau de vie des populations. Depuis la première conférence internationale de Washington en 1997 jusqu'à la remise du prix Nobel de la paix en 2006 à Muhammad Yunus, le fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh, les sommets, séminaires, déclarations et publication sur la microfinance se sont succédées. La microfinance subitement projetée sous les feux de la rampe, a rejoint le courant dominant de l'aide internationale et des objectifs du millénaire en se présentant comme l'outil principal de la lutte contre la pauvreté.

Initié par des Organisations Non Gouvernementale (ONG) et des banques commerciales telles que la Brut-Unit Desa (Indonésie), la Grameen Bank (Bangladesh) et K-Rep (Kenya), ces financements alternatifs ont pour objectif de satisfaire la demande de produits financiers de leurs populations cibles

C'est en raison de cette importance et des difficultés qu'éprouvent actuellement les dirigeants à recouvrer les impayés que nous avons jugé utile de développer le thème intitulé : **« Déterminant des impayés dans un SFD: cas de la CMMB »**

Cette étude vise à analyser les déterminants des impayés dans l'IMF, à prendre connaissance de leurs causes et de leurs conséquences réelles afin de proposer des approches

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

de solutions liés au problème d'accumulation des impayés. La restitution de nos travaux est faite en deux chapitres.

Le premier chapitre présente le cadre théorique, organisationnel et institutionnel de l'étude. Le deuxième chapitre a trait à la présentation et l'interprétation des résultats, à la validation des hypothèses et aux recommandations.

CHAPITRE 1

CADRE THEORIQUE, ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE/ORGANISATIONNEL/INSTITUTIONNEL

Section 1 : Cadre institutionnel et théorique

Ce chapitre sera consacré au cadre contextuel de l'étude à travers la présentation générale de la CMMB et le déroulement d'observation du stage.

Paragraphe 1 : Présentation du cadre de l'étude et activités de stage

I – Présentation de la CMMB

Dans cette section nous exposerons l'historique, les objectifs, la mission, la structure organisationnelle et les activités de l'institution.

A- Historique

La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois est un SFD régi par la loi portant réglementation des institutions mutualistes ou coopérative d'épargne et de crédit en République du Bénin. Elle offre des services financiers et non financiers en matière de développement humain. L'institution fut créée le 17 Mai 1997 dans un esprit associatif par un groupe d'entrepreneurs en l'occurrence des promoteurs du secteur du tourisme et de l'hôtellerie (bar, restaurant et hôtels). Elle obtient son agrément du Ministère de l'Economie et des Finances le 14 janvier 2002 sous le N°L02.0011.A. Le 19 Décembre 2002, la CMMB devient membre actif du réseau des praticiens de la microfinance, Consortium ALAFIA. Précisons que la CMMB finance sur fonds propre ses activités et dispose des partenaires financiers tels que le FNM, OIKO Crédit

2-Objectifs et missions de la CMMB

a-Objectifs

La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois contribue à la promotion d'un développement harmonieux des populations à la base à travers la mission qu'elle s'est assignée : offrir aux membres des services d'accès rapide et facile afin de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Les objectifs que la CMMB s'est assignée à terme sont les suivants :

- accroître le nombre de membre d'au moins 10% chaque année ;
- ouvrir de nouvelles agences;
- développer ou améliorer de nouveaux produits ;
- faire adhérer 10% des membres à un système de micro-assurance santé.

b - La mission de la CMMB

La CMMB se donne une mission « Offrir aux membres des services financiers d'accès rapide et facile afin de contribuer à l'amélioration de leur condition de vie ».

Les clients de la CMMB sont ses membres. Ils sont en général des micro-entrepreneurs béninois et des employés des structures publiques et privées. Les activités menées par la CMMB tournent plus particulièrement autour des micro-entreprises qui produisent ou vendent des biens et services de première nécessité.

c - Zone d'intervention de la CMMB

La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois intervient prioritairement en milieu urbain et périurbain. Néanmoins, il s'investit davantage en milieu urbain pour faire profiter aux populations les opportunités de financement ; toute chose qui n'est sans contrainte.

d - Cible de la CMMB

D'une manière générale, la CMMB vise comme bénéficiaire de ses interventions, tout individu ou groupe d'individu, porteur d'un projet économique visant à améliorer sa condition de vie. Une attention particulière est accordée à la couche féminine en réponse à l'introduction à la notion du genre dans nos habitudes ; notamment celle vivant en milieu rural avec l'installation des agences dans lesdites zones conformément à son plan d'extension.

e- Vision

La CMMB est une mutuelle de référence au service de la communauté.

B- Structure Organisationnelle et fonctionnelle

1- Structure organisationnelle

Elle comprend tous les postes et schématise les relations hiérarchiques et fonctionnelles (voir annexe)

2- Structure fonctionnelle

Chaque organe est caractérisé par sa composition, son rôle et ses responsabilités.

-L'Assemblée générale (AG) est l'instance suprême de la CMMB. Elle constitue le lieu d'expression directe de la démocratie coopérative et le centre d'orientation de l'institution. Elle est composée de l'ensemble des membres de la CMMB. Tous les membres ont un droit égal de participer et d'intervenir à l'Assemblée Générale de la CMMB.

L'Assemblée générale (AG) est souveraine dans la gestion de la CMMB. Tous les autres organes et comités sont responsables devant elle directement. Outre les fonctions et les pouvoirs qui lui sont spécifiquement conférés par la loi, l'AG a pour rôle d'élire les dirigeants, de s'assurer que la réalisation des orientations et des objectifs financiers et sociaux répond aux besoins réels des membres et du milieu. L'Assemblée générale doit se réunir au moins une fois dans l'année.

-Le Conseil d'Administration (CA) veille au bon fonctionnement et à la bonne gestion de la CMMB. Il s'assure que l'institution remplit ses obligations légales et la protège contre toute action inutile en justice. Le CA de la CMMB est composé par des membres élus par l'AG. Il est composé de sept membres.

-Le Comité de Crédit (CC) a la responsabilité de gérer la distribution du crédit conformément aux politiques et procédures définies en la matière. Le comité de crédit rend compte de sa gestion à l'organe qui a désigné ses membres. Le CC est composé de 5 membres élus à l'AG.

-Le conseil de surveillance (CS) est l'organe de contrôle de la CMMB. Il est chargé de la surveillance de la régularité des opérations de l'institution et du contrôle de sa gestion.

-La Gérance : Le conseil d'administration nomme un directeur qu'il peut choisir parmi les membres ou non de la CMMB sur la base d'un contrat. Le Directeur exerce ses fonctions sous l'autorité du CA. Ces pouvoirs et devoirs sont déterminés par le règlement intérieur. Il organise sur place des séances de sensibilisation et d'information des bénéficiaires de crédit et ce pour la bonne gestion des fonds mis à leur disposition.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

-Le responsable des opérations : Il est chargé de définir les stratégies visant à atteindre la clientèle, innové en matière d'épargne et de crédit puis contrôler l'action du superviseur crédit, du superviseur épargne et des agences.

-Le Responsable informatique : Il est chargé de la gestion du système informatique, l'automatisation des différentes activités de l'institution, l'amélioration du réseau informatique, la maintenance des matériels informatiques et l'accompagnement sécuritaire de tous les programmes informatiques.

-Le Responsable du Recouvrement et des Affaires Juridiques : Ce service a en charge : le recouvrement des créances, la tenue à jour du fichier des impayés. Sur le plan juridique, ce service gère : le suivi de toutes les questions juridiques liées à la vie de la CMMB, la gestion des avis à tiers détenteur et des saisies de la gestion des contentieux liée à l'octroi des crédits.

-Le Responsable Administratif et Financier : il est aidé par trois collaborateurs en l'occurrence :

&- L'assistant administratif chargé de la gestion courante du personnel de service ainsi que les agents d'entretien

&-L'assistant comptable qui est chargé de la mise en œuvre de la politique de trésorerie du SFD et de la gestion des moyens de paiement à travers la sauvegarde des ressources disponibles

&-L'assistant suivi l'évaluation et statistique qui est chargé de l'évaluation continue de l'activité de la CMMB et de produire les statistiques.

3-Le fonctionnement des organes

Tous les organes de gestion de la CMMB (AG, CA, CC, CS etc.) fonctionnent correctement.

- L'AG se réunit une fois par an.
- Le CA et le CS se réunissent une fois par mois.
- Le CC doit se réunir toutes les deux semaines pour statuer sur les dossiers de crédit des membres.
- Les secrétaires de chacun de ses organes s'assurent que les comptes rendus de toutes les réunions sont dressés et conservés. Aucun membre ne doit laisser son travail pour s'occuper du travail d'un autre.
- Le CA, le CC et le CS se réunissent au moins une fois par trimestre.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

- Les membres des organes contrôlent et évaluent le travail des salariés. En cas de besoins, les élus apportent leur appui aux salariés sans toutefois se substituer à eux. Chaque élu connaît ses rôles et responsabilités et agit en conséquence.

4 - La direction générale

Dirigée par le Directeur, elle a pour mission la bonne gestion des ressources financières et humaines. Elle assure le bon déroulement des activités et le développement de l'institution.

Pour accomplir sa mission, le Directeur s'appuie sur les responsables techniques qui à leur tour font recours aux agents placés sous leur hiérarchie. L'organigramme (voir annexe) explique clairement l'organisation du travail à la CMMB.

Paragraphe 2 : Environnement et activités de la CMMB

1-Environnement de la CMMB

L'environnement est l'ensemble des facteurs internes ou externes qui agissent mutuellement sur l'entreprise. La CMMB siège dans la ville de Cotonou au quartier Gbégamey en face de la buvette « la maison blanche », et d'autres agence à Cococodji, Akassato, Akpakpa, Tankpè, Ouando et Adjarra ; en un mot la CMMB est dans la zone rurale, urbaine et périurbaine.

2-Micro environnement

• Les partenaires financiers

La CMMB est une institution ouverte en partenariat avec les institutions financières telles que le Fonds National de Microfinance (FNM), Oiko crédit, FNPEEJ, Consortium Alafia, PASMIF.

• Les clients ou membres bénéficiaires

La clientèle de la CMMB est composée de : commerçants, artisans, salariés, sociétés et groupements, en un mot toutes personnes ayant une activité génératrice de revenu.

Les clients désignés par « membres » constituent les principaux acteurs du système.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

• **Les concurrents**

Vue l'importance du secteur, le Bénin assiste continuellement à la floraison d'entreprises dynamiques en matière de microfinance exerçant dans le même secteur d'activités que la CMMB.

Au nombre de ces institutions, nous pouvons citer : l'association pour la promotion et d'appui au développement des micros entreprises (PADME), COOPECIDI, le programme d'appui et de promotion des petites et moyennes entreprises (PAPME), VITAL FINANCES, ASMAB, Bénin Finance, PEBCo BETHESDA, Le MUTUALISTE, ASSEF, ACFB, AFRICA FINANCE, CLCAM etc.

• **La clientèle**

La CMMB se donne une mission de collecte de l'épargne et de soutien financier à toute personne physique ou morale capable juridiquement, en particulier les micro-entrepreneurs et les employés.

Les clients de la CMMB sont ses membres. Ils sont en général des micro-entrepreneurs béninois et des employés des structures publiques et privées.

La CMMB accorde une importance particulière à ceux qui n'ont pas accès à un financement adéquat du système bancaire classique et qui ne dispose pas d'avoir personnels ou familiaux leur permettant de développer leurs micro-entreprises.

La CMMB ne fait aucune discrimination au niveau des zones géographiques et au niveau du genre des micro-entrepreneurs. Mais, elle accorde une attention particulière aux micro-entreprises qui produisent ou vendent des biens et services de première nécessité.

Enfin, la CMMB peut contribuer au développement des ONG locales en finançant directement des activités génératrices de revenu qu'elles gèrent ou en utilisant ces ONG comme relais pour atteindre les micro-entrepreneurs situés dans les zones rurales.

3- Macro environnement

• **Environnement socio-économique**

La CMMB est installée à Cotonou, ville à très fort potentiel. Malgré l'importance des activités agricoles, le commerce y est prédominant et florissant. On note d'ailleurs un

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

développement évolutif dans ce secteur d'activité. Pour l'atteinte de ses objectifs, la CMMB devra en tenir compte dans la définition de ses stratégies.

• Environnement juridique et réglementaire

Le secteur de la microfinance dispose d'un cadre juridique qui est désormais réglementé par la Nouvelle Loi N° 2012-14 du 21 Mars 2012 portant réglementation des SFD (en remplacement de la loi PARMEC) introduite par la BCEAO et appliquée dans les Etats de l'UMOA. La CMMB exerce donc une activité protégée par les textes légaux.

• Environnement technique

La technologie est une variable essentielle à la gestion efficiente et sécurisée de tout système d'activité. Ainsi, comme le recommandent les mesures de la BCEAO aux SFD, la CMMB s'est dotée d'un Système d'Information de Gestion(SIG) assuré par le logiciel PERFECT.

4- Les activités de la CMMB

La CMMB met à la disposition de la clientèle une diversité de produits d'épargne et de crédit. Pour bénéficier de ces produits, le client doit obligatoirement posséder la qualité de membre que seule, l'adhésion lui confère.

▪ L'adhésion

L'adhésion à la CMMB est libre et volontaire. Peut être membre de la CMMB, toute personne physique et morale ayant rempli les conditions ci-après :

- Souscrire et libérer sa part sociale dont la valeur nominale est de dix mille (10.000) FCFA ;
- S'acquitter du droit d'adhésion fixé à deux mille cinq cent (2500) F CFA avec deux (2) photos d'identité et la copie d'une pièce d'identité valide ;
- Alimenter immédiatement son compte d'épargne d'un dépôt minimum de deux mille cinq cent (2500) F CFA.
- S'engager à respecter les règlements de la CMMB. L'adhésion donne droit à un livret individuel d'épargne délivré au membre.

5- les produits de la CMMB

Il s'agit de l'ensemble des produits qui permettent de mobiliser l'épargne en vue de satisfaire les besoins de financement des membres sous forme de crédit. La CMMB est donc une institution à capital variable, sans but lucratif et régi par les tests portant réglementation des institutions mutualistes ou coopérative d'épargne et de crédit en vigueur en République du Bénin.

La CMMB met à la disposition de sa clientèle une diversité de produit d'épargne et de crédit que sont :

a- Les Produits d'Epargne :

La CMMB offre à sa clientèle cinq types d'épargne aux conditions bien définies à savoir :

-Compte d'Epargne sur Livret (CEL) : C'est un compte de dépôt à vue sur lequel le titulaire peut faire des versements et des retraits à tout moment. Cependant, une épargne minimale de deux mille cinq cents (2500) F CFA doit être respectée pour maintenir le compte. Pour ouvrir ce compte, il faut :

- Payer une somme de cinq mille (5000) F CFA dont 2500 F CFA de droit d'adhésion et 2500 FCFA de dépôt minimum ;
- Présenter une pièce d'identité ou toute autre pièce valide tenant lieu ;
- Deux photos d'identité

Le taux d'intérêt servi sur ce compte est de 5% l'an ; Les intérêts créditeurs se calculent à la fin de chaque trimestre sur le solde minimum du trimestre égal au moins à dix mille (10000) FCFA. Les intérêts des quatre trimestres de l'année sont portés sur le compte du membre à la fin de chaque exercice.

Lors de la clôture du compte, la CMMB prélève 10000 FCFA de frais de clôture et garde le livret.

-Dépôt à Terme (DAT) : C'est un compte de dépôt à terme par lequel le titulaire bloque son épargne selon son désir (trimestriellement ; annuellement ou plus), les taux varient selon le montant de l'épargne et la durée du placement. Les différentes possibilités liées à ce produit en termes de durée et de rémunération sont résumées dans le tableau ci-dessous :

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU
MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)**

Tableau n° 1 : Tableau des taux de rémunération du DAT

Tranches Durée	0 à 500.000 FCFA	500.000 à 1.000.000 FCFA	Plus de 1.000.000 FCFA
Trois (03) mois	5%	5,5%	6%
Un (01) an	5,5%	6%	6,5%
Plus d'un an	6%	6,5%	7,5%

Source : Archive de la CMMB 2016

- **Compte d'Epargne Préalable** : C'est un compte d'épargne qui est lié au crédit à la CMMB. Ce compte représente 10% du montant des crédits autorisés par le Comité de Crédit.

- **Compte d'Epargne Quotidienne (CEQ)** : Ce compte fonctionne comme la tontine journalière. Il est ouvert pour un cycle de 31 jours. Le titulaire épargne un minimum de 500 F CFA par jour pendant 31 jours rigoureux. En fin de cycle, l'épargnant retire un montant égal à l'épargne cotisée. La CMMB reçoit une commission d'un montant égal à l'épargne d'une mise.

- **Epargne Bloqué Progressive (EBP)** : C'est un produit qui permet aux membres d'épargner de façon progressive et à volonté sans effectuer de retrait pendant la durée du contrat. Ce compte est ouvert à 5500 francs CFA réparti comme suit 2500F (frais de souscription) et 3000 F (dépôt minimum). Il est rémunéré à un taux annuel de 5% sur une durée minimum d'un (01) an.

b - Les produits de crédit

La CMMB offre les dix (10) formules de crédits suivantes :

- le crédit ordinaire ;
- le crédit investissement ;
- le crédit aux salariés ;
- le crédit scolaire ;
- le crédit aux groupements ;
- le crédit de compagnie agricole ;
- le crédit aux artisans et aux opérateurs touristiques ;
- le crédit agricole ;
- le crédit aux établissements scolaires privés ;
- le crédit au personnel

▪ Le crédit ordinaire (Renforcement de fonds de roulement)

Le crédit ordinaire est accordé aux membres pour le financement de leur besoin en fonds de roulement ou valeurs d'exploitation (stocks, travaux en cours, créances sur client).

Son montant varie de cent mille (100000) F CFA à cinq million (5.000.000) FCFA remboursable sur dix-huit (18) mois au maximum avec possibilité de trois (03) mois de différé maximum selon la nature de l'activité.

Le taux d'intérêt est de 2% par mois sur le restant dû et la garantie exigée est :

- Garantie matérielle ou caution personnelle membre et caution personnelle simple pour la tranche de cent mille à (100000) FCFA à quatre cent mille (400.000) FCFA
- Garantie matérielle et caution personnelle simple de quatre cent mille un (400001) FCFA à cinq millions (5.000.000) FCFA.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

▪ Le crédit d'investissement

Le crédit d'investissement est octroyé aux membres pour financer d'importants achats se rattachant aux actifs immobilisés. Il sert à l'acquisition des biens d'équipement à usage professionnel : outillage, matériel, immeuble, fonds de commerce etc.

Le montant maximum accordé est de cinq millions (5.000.000) FCFA sur une durée maximale de remboursement de vingt-quatre (24) mois et le taux d'intérêt est de 2% par mois sur le restant dû avec possibilité de un (01) à trois (03) mois de différé. Les différentes garanties pour ce type de crédit sont :

- Caution personnelle membre et caution personnelle simple pour un montant accordé inférieur ou égal à quatre cent mille (400000) FCFA.
- Garantie matérielle et caution personnelle simple de quatre cent mille un (400001) FCFA à cinq millions (5.000.000) FCFA.

▪ Le crédit aux salariés

Ce crédit est destiné au financement des besoins de consommation ou pour l'acquisition des équipements (moto, voiture, salon, ordinateur, télévision...) ou de parcelle ou la construction d'une maison, etc... Sa durée maximale est de vingt-quatre (24) mois. Son taux d'intérêts est 2% par mois sur le restant dû. Le montant varie entre cent mille (100.000) et (5.000.000) FCFA. La garantie exigée est le salaire ou pension et caution personnelle simple.

▪ Le crédit scolaire

Ce crédit est destiné aux membres dans le cadre des dépenses scolaires (frais de fournitures scolaires, frais d'écologie). La durée maximale de remboursement est de six (06) mois et le taux est de 2% par mois sur le restant dû. Son montant varie entre cinquante (50.000) et cent mille (500.000) FCFA.

Les garanties exigées sont :

- Salaire + caution personnelle simple.
- Garantie matérielle + caution personnelle simple
- Caution personnelle membre + caution personnelle simple

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

▪ Le crédit au personnel

Ce crédit est destiné aux employés de la CMMB en contrat à durée déterminée CDD et contrat à durée indéterminée CDI pour le financement de leurs besoins de consommation ou pour CDD ou l'acquisition des équipements ou pour la construction d'une maison etc... Sa durée de remboursement varie de six(06) mois à soixante(60) mois avec un taux d'intérêt de 5% dégressif par an. La garantie exigée est le salaire.

▪ Le crédit aux groupements

Le crédit aux groupements est un crédit à court terme accordé à un ensemble de cinquante (50) personnes au plus structuré en groupe de trois (03) ou de cinq (05) membres menant individuellement une activité génératrice de revenus ou une activité génératrice de revenus commune dans le cadre du renforcement de leur fonds de roulement. Il est remboursable sur six (06) à douze(12) mois avec un taux d'intérêt de 2% par mois sur le montant restant dû. La garantie est la caution solidaire du groupe de trois (03) ou de cinq (05) et celle du groupement.

▪ Le crédit de campagne agricole

Le crédit de campagne est destiné aux membres de la CMMB qui s'investissent dans la campagne des produits agricoles tels que le coton, l'anacarde ou le karité etc... pour renforcer leur fonds de roulement. Le montant maximum accordé est de cinq millions (5.000.000) FCFA. Il est remboursable sur une durée maximale de huit (08) mois avec trois(3) mois de différé avec un taux d'intérêt de 2% par mois sur le restant dû. La garantie exigée est la garantie matérielle plus caution personnelle simple.

▪ Le crédit aux artisans et opérateurs touristiques

Le crédit aux artisans est octroyé aux artisans membres de la CMMB et membres d'une association professionnelle d'artisans et titulaire d'un CQP (certificat de qualification professionnelle) pour l'acquisition des outils ou équipements de travail et matières premières. Le montant maximum accordé est de cinq millions (5.000.000) FCFA.

La durée de remboursement maximale est de vingt-quatre (24) mois avec possibilité de différé de un (01) à trois(03) mois. Le taux d'intérêt est de 2% par mois sur le restant dû.

Les garanties exigées sont :

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

-Caution personnelle membre +caution personnelle simple

-Garantie matérielle +caution personnelle simple

-Caution solidaire

▪ **Le crédit agricole**

Le crédit agricole est destiné aux membres de la CMMB qui s'investissent dans le secteur agricole pour le financement de la production (animale et végétale), la transformation, le stockage et la commercialisation. Son montant varie de cent mille (100.000) à cinq millions (5.000.000) F CFA remboursable sur vingt-quatre (24) mois au maximum avec possibilité de différé de six(06) à douze (12) mois. Le taux d'intérêts est de 2% sur le restant dû.

Les garanties exigées sont :

- Caution personnelle membre + caution personnelle simple

- Garantie matérielle + caution personnelle simple

- Salaire + caution personnelle simple.

▪ **Le crédit aux établissements scolaires privés**

Il est destiné au financement des besoins d'équipement des établissements scolaires (construction de salle, acquisition des tables et bancs, etc.). Sa durée maximale est de deux (02) ans avec possibilité de différé, et son taux d'intérêts est de 2% par mois sur le restant dû.

Les garanties exigées sont :

- Garantie matérielle et la caution personnelle simple

Montants des crédits :

Généralement, les crédits de la CMMB sont plafonnés à cinq millions (5.000.000) F CFA. Ce plafond peut toutefois changer sur décision du conseil d'administration.

• **Les conditions d'accès au crédit**

La CMMB comme tout SFD, est tenue au strict respect des normes, exigences et instructions édictées par l'autorité réglementaire qu'est la BCEAO. En ce sens, sa politique de crédit reste entièrement significative. Elle stipule notamment que tout membre dans le besoin

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

de financement d'une activité génératrice de revenus doit remplir les conditions d'éligibilité ci-après :

- Epargner régulièrement selon les modalités retenues (épargnes journalières, hebdomadaires ou mensuelles) sur une période minimum de deux (02) semaines ;
- Disposer sur son compte épargne à la date de la demande de crédit, d'un montant au moins vingt mille (20000) francs CFA ;
- Avoir une garantie (caution personnelle, matériel ou salaire) ;
- L'enquête de moralité doit être concluante;

S'il remplit ces conditions, le membre devra constituer un dossier en formulant une demande de crédit qui sera étudiée et approuvée ou rejetée selon le cas par les instances techniques.

-Frais de dossier : 1% du montant accordé

-Garantie décès : 1% du montant accordé

-Epargne progressive : 10% du montant de crédit accordé constituée progressivement au cours des remboursements du crédit

6- Les circuits suivis par un dossier de crédit

a - Montage de dossier

Le chargé de crédit reçoit le demandeur de crédit et recueille toutes les informations financières ou non à propos de son activité et tout renseignement utile à la sécurisation du crédit. Il visite obligatoirement le site de l'activité afin de s'assurer de la véracité de son existence et valider les informations autres fois collectées. Le chargé de prêt est le garant de la bonne mise en œuvre de la politique de crédit à travers le montage de dossier. Il analyse judicieusement les besoins du client sa situation financière avant d'émettre son avis : proposition de montant de crédit à accorder aux clients dans le cas où l'enquête de moralité est bonne, mise en attente du dossier dans le cas contraire.

Dans le premier cas le dossier est transféré au superviseur ou le chef crédit d'agence pour une première vérification.

b – Contre-visite

Le superviseur crédit ou le chef d'agence reçoit les dossiers finalisés par l'agent de crédit, programme les visites des clients à leurs activités (la programmation est à l'issue du chargé de prêt). Il prend l'agent de crédit qui est amené sur le site d'activité du client pour apprécier à son tour l'activité avant de donner son avis motivé.

c - Comité technique de crédit

Composé de cadre technique, chargé de crédit et du responsable recouvrement chargé des affaires juridiques, le comité technique de crédit se réunit au moins une fois par semaine pour analyser tous les dossiers ayant fait objet d'approbation ou non du superviseur crédit ou du chef d'agence.

La diversité dans la composition des membres du comité technique est une mesure pour minimiser des risques d'impayé qui pourrait résulter en mauvaise appréciation de l'activité et de la moralité du client (éventuellement). Ce comité à son tour doit se soumettre à l'expertise du directeur.

d - Le Directeur

Il reçoit les dossiers étudiés en comité technique, aime son avis et les apprête pour le comité de crédit proprement dit après avoir émis son avis.

Le comité de crédit

Composé de cinq (05) membres dans les conditions précitées, il se réunit pour délibérer sur les dossiers de crédit ayant fait le circuit normal d'étude, tous ses dossiers de comité de crédit avant leur décaissement.

e - La Comptabilité

Tous les dossiers étudiés par le comité de crédit sont envoyés à la comptabilité. Le comptable établit les chèques pour les montants de crédit supérieurs à cinq cent mille (500000) F CFA avant d'envoyer les dossiers à l'assistant administratif chargé d'appel ou invite les clients pour les formalités du décaissement, les montants de crédit inférieurs ou égaux à cinq cent mille (500000) FCFA sont décaissés sur compte.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Les dossiers, une fois les formalités remplies sont renvoyés au directeur pour la remise des chèques et ou les derniers conseils à l'endroit des clients.

Les chargés de crédit sont en amont et en aval du processus de crédit.

Deux (02) semaines au plus tard après la mise à la disposition des fonds aux clients, il va vérifier si le client a réalisé l'investissement conformément à l'objet du crédit déclaré.

A cet effet, il fait remplir la fiche conçue aux clients conformément a sont constat : c'est le suivi après déblocage

Des visites de routine aux clients sont utiles pour un bon suivi de portefeuille de crédit dont il a en charge.

II: Déroulement et observation du stage

Dans cette section nous exposerons le déroulement de notre stage et ferons part de nos observations et difficultés.

Nous avons parcouru plusieurs services dans lesquels nous avons participé à l'exécution des tâches bien précisées.

Paragraphe 1-A : Les services parcourus et les travaux exécutés.

Au cours de notre stage, nous avons eu la chance de participer activement aux différentes activités quotidiennes effectuées par les agents de la CMMB. On peut entre autre énumérer :

- Le recouvrement des créances

Nous avons aidé les chargés de prêt à l'émission des convocations adressées aux clients débiteurs. Aussi, nous avons participé à des séances de recouvrement avec les responsables à divers niveaux.

-L'opération de prise de contact, visite de terrain

Il était question de procéder avec les chargés de prêt à l'entretien pour l'enregistrement des demandes de clients. Ensuite, nous nous sommes dirigés sur le lieu d'activité de ces derniers pour vérifier l'effectivité des informations données.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

-La constitution du dossier de crédit

Nous avons aidé les chargés à la constitution de même qu'à l'analyse technique des dossiers de crédit.

-L'enregistrement comptable et le pointage des opérations journalières.

A ce niveau, nous avons enregistré les opérations courantes au journal classique de la CMMB et également procédé à l'établissement des chèques dans le cadre des décaissements de crédit.

-Information et conseil donnés aux clients sur les conditions de crédit :

Nous avons renseigné et orienté les clients sur les produits et services de la CMMB

1- Au service des Operations

Ce service généralement considéré comme l'instance génératrice de la majeure partie des revenus de la CMMB ; il est dédié à la mise en œuvre des politiques de crédit, de recouvrement et d'épargne.

A cet effet, nous avons effectué ou assisté dans la réalisation des travaux suivants :

- ✓ Instruction des dossiers de crédit ;
- ✓ Planification des activités de crédit ;
- ✓ Assurance du suivi des prêts en cours ;
- ✓ Participation active au recouvrement des prêts en retard
- ✓ Evaluation des activités de crédit de la mutuelle ;
- ✓ Examen des propositions de modification et formulation des recommandations sur la politique de crédit ;
- ✓ Adoption et contrôle des pratiques de crédit ;
- ✓ Adoption des objectifs à atteindre en matière de crédit ;
- ✓ Réception et évaluation des demandes de crédit ;
- ✓ Participation à l'évaluation de la volonté et de la capacité de remboursement de l'emprunteur par les enquêtes de moralité et la réalisation de l'analyse de la situation financière ;
- ✓ Approbation des demandes de crédit et fixation des termes et des conditions qui s'y rattachent ;
- ✓ Elaboration des différents états de crédit nécessaire à la production de rapport technique ;

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

- ✓ Proposition des solutions aux difficultés rencontrées ;
- ✓ Accueil et renseignement des clients ;
- ✓ Ouverture des comptes d'épargne sur livret ;
- ✓ Production des différents rapports d'activités

2- A La Comptabilité

La responsable administrative et financière est le garant de la fiabilité de l'information financière d'une part et la réalisation à temps des travaux comptables d'autre part.

Elle est chargée de :

- Arrêter la caisse en fin de journée avec la caissière ;
- Rapprocher mensuellement les comptes bancaires ;
- Gérer les équipements et autres immobilisations ;
- Tenir les comptes ;
- Préparer et classer les pièces d'imputations comptables destinées à la justification des dépenses ;
- Préparer les états de salaires ;
- Veiller au traitement et au reversement des différents impôts ;
- S'assurer de la conformité des pièces comptables ;
- Vérifier la concordance des soldes de la journée et de la balance ;
- Assurer la remise de chèque ;
- Le pointage des pièces de la journée avec le journal des écritures ;

Paragraphe1-B : Les difficultés rencontrées et observation du stage

A- Inventaire des atouts et problèmes

Etant l'étape initiale du processus de ciblage de la problématique, les observations de stage se réalisent à partir de la restitution des mécanismes des fonctionnements des structures visitées lors du stage.

Notre stage à la CMMB nous a permis de toucher du doigt certaines réalités relatives aux SFD (systèmes financiers décentralisés), notamment les produits et services offerts.

1-Inventaire des atouts

-La forte fréquentation de l'agence par les clients ;

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

- Les chargés de la clientèle de l'agence sont pour la plupart jeunes et très dynamiques ;
- L'existence des chargés de recouvrement à la direction générale et au niveau des agences annexes ;
- Bon dispositif d'étude des dossiers et de contrôle interne ;
- Le système informatique est très performant ;
- La plupart des produits de la CMMB sont adaptés aux besoins de la clientèle.

2-Inventaire des problèmes

- Mauvais suivi du portefeuille crédit ;
- La dégradation du portefeuille crédit ;
- Absence d'un service spécialisé dans la gestion des plaintes de la clientèle ;
- La réticence des agents à livrer certaines informations ;
- La pression des supérieurs hiérarchiques ;
- La désolation des clients qui doivent faire de gros retraits sans avoir eu l'opportunité d'avertir à l'avance ;
- Difficultés à recouvrer les impayés

Paragraphe 2 : Problématique, objectifs et hypothèses

A-Problématique

Le financement de la production, gage de création de richesse et d'emploi, est réalisé par des institutions et des mécanismes mettant en œuvre des techniques financières de plus en plus élaborées. La plupart de ces institutions ont pour activité principale l'intermédiation financière qui constitue la base des investissements. Ainsi le passage de l'économie d'endettement à l'économie du marché des capitaux a été concrétisé dans la plupart des pays industrialisés par le développement et le perfectionnement du système de financement de l'économie qui n'est pas sans risque, comme l'indique la crise financière qui s'écoule actuellement le monde entier et qui est devenu pour les grandes puissances mondiales et

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

même pour ceux en voie de développement un sujet majeur de préoccupation du fait de la mondialisation de l'économie.

La création et la mise en œuvre de projets susceptibles d'induire la création de richesse et d'emplois sont l'émanation du secteur privé, l'Etat créant le cadre et l'environnement adéquat à travers la mise en œuvre de ces fonctions régaliennes. L'émergence d'un secteur privé dynamique capable de soutenir la relance de l'économie Béninoise a amené les autorités monétaires à favoriser la mise en place des institutions de microfinance (IMF) évoluant aux côtés du système bancaire classique. Un système financier adéquat s'avère donc impérieux pour la relance des activités de toute la nation. C'est dans ces conditions qu'est née au début des années 70 le concept de Microfinance au Bangladesh en Asie.

Les IMF ont pour mission de rendre l'accès facile et rapide aux services financiers de proximité pour les micros entrepreneurs et les personnes à faible revenu. Toutefois, si le fait de rendre ces services financiers permet d'atténuer les difficultés d'accès aux crédits des individus, une bonne performance en matière de remboursement constitue un enjeu stratégique pour toute institution de microfinance (IMF) qui veut assurer sa pérennité et sa viabilité financière.

L'une des difficultés à laquelle sont confrontées les IMF est celle du mode de gestion des impayés des SFD sur la qualité du portefeuille. En effet, selon une étude publiée le 31 mars 2015 par la banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest(BCEAO), l'encours des crédits octroyés par les systèmes de financement décentralisés ont connu une progression inquiétante dont le montant s'établit à plus de 10,7% de l'encours de crédit.

La nécessité pour le SFD d'assurer sa viabilité et de faire face aux défis de performance entraîne des questionnements et des remises en causes. Le spectre des impayés et les conséquences se répercutent sur le résultat. Le non remboursement des crédits déclenche les actions du recouvrement mais aussi une réflexion sur la gestion des impayés. Il est donc indispensable d'analyser l'effet du mode de gestion des impayés des IMF afin de proposer des suggestions pour son amélioration.

Au Bénin, le dynamisme du secteur de la microfinance s'explique par le souci de réduire au maximum les effets néfastes de la banqueroute comme dans les années 80 qui a aggravé les situations des entreprises qui du coup, ont donc recours aux usuriers pour le financement de leurs activités.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Très tôt, la microfinance en tant qu'instrument de développement s'est révélé très efficace au service des populations exclues du système classique de financement faute de pouvoir remplir les conditions exigées par ces derniers. Elle offre aussi de très petits crédits (micro crédit) à des individus pauvres mais économiquement actifs pour les aider à mener des activités génératrices de revenus leur permettant de développer leur micro-entreprise. Il participe pour beaucoup dans la lutte contre la pauvreté et en constitue, de plus en plus un des outils privilégiés.

Notre question de recherche peut donc se formuler comme suit : en quoi le mode de gestion des impayés contribue à l'amélioration de la qualité du portefeuille au sein des SFD ?

B)- Les Objectifs

Les objectifs de l'étude ont été fixés par rapport aux problèmes à résoudre. Il se décline en un objectif général et en deux (02) objectifs spécifiques.

a-Objectif général

L'objectif global poursuivi par notre étude est d'analyser les déterminants des impayés au sein des SFD.

b-Objectifs Spécifiques:

Les objectifs spécifiques de la présente recherche consistent à:

- déterminer les causes des impayés à la C.M.M.B
- Identifier les conséquences des impayés sur le portefeuille client de C.M.M.B

C) Les Hypothèses de l'étude

Notre recherche est basée sur deux (02) hypothèses qui sont les suivantes :

H1 : Le manque de suivi de crédit est la cause principale des impayés à la C.M.M.B

H2 : L'accumulation des impayés est la cause de la dégradation du portefeuille de crédit à la CMMB

Section 2 : Revue de littérature et méthodologie

Paragraphe 1 : Revue de littérature

Plusieurs recherches ont été faites dans le domaine de microfinance. Toutefois, la gestion préventive du risque comme les autres variables stratégiques des institutions de microfinance doit être étudiée, analysée et adaptée aux réalités temps. Il est donc très important de reconnaître le caractère essentiel de la gestion préventive du risque crédit afin de permettre aux dirigeants d'anticiper ou d'assurer les risques supplémentaires en limitant les mauvaises surprises et en se prémunissant contre les équilibres financiers. La gestion des impayés est un processus dynamique au cours duquel l'IMF évalue continuellement la pertinence de son dispositif de lutte contre les risques et l'amende si nécessaire.

A- Clarification conceptuelle

1-La microfinance

Le terme Microfinance est apparu à la fin des années 1970 à la suite des initiatives du Professeur MUHAMAD Yunus qui fonda la Grameen Bank du Bangladesh et octroya des petits prêts aux populations à très faible revenus, à des taux d'intérêt insignifiants. La microfinance peut être perçue comme l'offre de services financiers de proximité. Cette définition n'est pas toujours acceptée de tous. Selon certains, la microfinance est un outil qui permet de préparer les populations à faible revenus d'accéder au système bancaire et par ricochet, de réduire la pauvreté.

Pour James Wolfensohn², « *la microfinance représente un des outils que nous utilisons pour essayer de réduire la pauvreté* ».

Agnikpe A. (1998) présente la microfinance comme un outil performant au service du développement à la base. En ce sens, elle constitue l'un des leviers essentiels de lutte contre la pauvreté en créant des emplois en augmentant les revenus et en diminuant les dépendances vis-à-vis des fournisseurs et des usagers.

Pour Robinson (1996), la microfinance est utilisée pour désigner les services de financement offerts aux petites et micro-entreprises de différents secteurs.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Mr. Jacob Yaron, Senior Advisor, définit la microfinance comme l'offre de services financiers (épargne et crédit) de faibles montants à destination des micro-entreprises ne constituant pas clientèles intéressantes pour la banque commerciale.

Pour Diogo Agnès (2003), les SFD sont des institutions de petits prêts (appelé micro crédit) aux pauvres, pour les projets de création d'entreprises autonomes qui génèrent des revenus leur permettant de répondre leurs besoins et à ceux de leur famille. Dans la plupart des cas, ces institutions offrent à leurs clients en plus du crédit d'autres services et ressources à savoir la formation, l'encadrement, l'appui technique à la gestion, l'entraide sociale, la sécurité et le placement des excédents des dépôts collectés, les relations avec le système bancaire et le système financier traditionnel, des conseils sur les soins de santé primaires et les droits civiques.

Dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), même si les IMF identifiées ont des pratiques différentes, elles ont toutefois en commun certaines caractéristiques. Elles naissent avec l'appui des bailleurs de fonds et certaines évoluent vers le sociétariat afin d'atteindre une autonomie financière. Pour renforcer cette autonomie, le gouvernement béninois, à travers la cellule de microfinance du Ministère des Finances et de l'Economie, a insisté sur la nécessité pour les IMF de disposer d'une liberté totale dans la définition de leur politique. Ces institutions sont toutes régies par la loi PARMEC et ceci dans une perspective de compétitivité.

2-Crédit

Etymologiquement le mot « crédit » vient du latin « créditum de credere » qui signifie croire, faire confiance. Faire du crédit c'est faire confiance; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, d'un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien sera restitué dans certain délai le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même du service. De nos jours, le crédit porte sur des activités bien variées et revêt sous diverses formes.

Le crédit peut-être défini comme un prêt consenti par un banquier moyennant une rémunération prenant en compte la durée du prêt et le risque lié à la situation de l'emprunteur. C'est un acte de confiance se traduisant par un prêt en espèce ou en nature consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

l'avance (Martinet et Silem, 2000). Le crédit consiste à utiliser le capital d'autrui en échange d'un engagement de le rembourser et de payer le prix de son emploi à la fin d'une période déterminée.

Selon le manuel de droit de crédit de Pascal Ancel, le crédit est, légalement, tout acte par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend un engagement par signature (aval, cautionnement) éventuellement avec intérêt.

En fonction de l'usage que l'emprunteur propose de faire du montant prêté, nous distinguons deux types de crédit :

-Le crédit à des fins personnelles

Il est destiné à l'acquisition de biens ou services au niveau du ménage. L'objet de crédit n'est pas générateur du revenu et son remboursement se fait à partir de revenu réguliers provenant d'une source autre que l'objet du prêt. Dans ce type de crédit, les habitudes d'épargne du client deviennent souvent un gage de sa capacité à rembourser.

-Le crédit productif

Il est sollicité par un individu ou une entreprise dans le but d'améliorer ses activités : on dit du crédit productif qu'il est générateur de revenus. Le remboursement de ce type de crédit est généralement supporté par les revenus générés par l'objet du prêt.

3-Portefeuille de crédit

Le portefeuille de crédit se définit comme l'ensemble des crédits octroyés par une institution au cours d'une période donnée. Il est le principal actif de l'IMF et donc leur principale source de revenu. Il est alors primordial pour la gestion financière des IMF qu'elles disposent des informations précises et régulières sur la situation de leur portefeuille. Dans le cadre de C.M.M.B, le portefeuille de crédit concerne le prêt ordinaire, les crédits aux groupements, le crédit d'investissement, crédit de campagne agricole, crédit aux artisans et opérateurs touristiques, crédit scolaire, crédit agricole, crédit aux établissements scolaires privés, crédit aux salariés, crédit aux personnels.

4-Les impayés

En microfinance, un crédit est considéré comme étant en impayé lorsque ;

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

- Le montant d'une des échéances du crédit n'est que partiellement payé à la date de l'échéance ;
- Le montant d'une des échéances est payé avec retard ;
- Le montant d'une des échéances du crédit n'est pas du tout payé.

Les crédits impayés, douteux et litigieux constituent un groupe d'actif dénommé crédits en souffrances. Selon l'agence Américaine pour le Développement International (USAID), les impayés aussi appelés arriérés ou retard de remboursement mesurent le pourcentage du portefeuille à risque (PAR). Pour sa part, le Small Entreprise Education and Promotion Network (SEEP) considère les échéances en impayés ou retard comme des remboursements dont l'échéance est dépassée, des crédits en retard sont des crédits sur lesquels au moins un remboursement est en retard. Cette notion d'impayé nous amène à distinguer trois formes de crédits :

-Crédits sains

Ils concernent les prêts non échus accordés aux sociétaires et les prêts échus en retard de moins de trois mois. Ces crédits ne font pas l'objet de provisions.

-Crédit en souffrances

Ce sont des crédits dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois mois (loi PARMEC). Dès lors, la totalité de l'encours du crédit échu ou non doit être désigné sous cette rubrique. Les crédits en souffrance doivent faire l'objet de provisions à constituer en fin d'exercice.

-Les crédits irrécouvrables

Un crédit est irrécouvrable lorsqu'un emprunteur ne peut ou ne veut pas rembourser son crédit et que l'institution n'espère plus percevoir le remboursement. L'IMF devrait toutefois continuer ses efforts de recouvrements. En général, un crédit est considéré irrécouvrable quand l'emprunteur est en impayé de deux ou trois échéances.

5-Les principales causes des impayés

Les causes des impayés que nous considérons ici sont des facteurs qui conduisent à une situation de non-respect d'échéance de prêt. Elles peuvent être regroupée en deux (02) catégories : soit elles sont liées à l'institution, soit elles sont inhérentes à l'emprunteur

5-1-Les causes liées à l'institution

Les causes des impayés liés à L'IMF peuvent être multiples. Parmi les plus significatives on a : le retard dans le déblocage des fonds, l'insuffisance ou le manque de suivi ainsi que celles qui viennent des dossiers mal étudiés.

a- Le retard dans le déblocage des fonds

Le retard dans le déblocage des fonds conduit à une situation d'impayé souvent dans le cas où les fonds sont mis à la disposition du client avec un retard sur le délai de la réalisation de l'objet pour lequel le crédit a été demandé. Ainsi ces fonds vont être utilisés par le client à d'autres fins que celles pour lesquelles le crédit était destiné. Comme on sait que le crédit est remboursé grâce aux recettes produites par l'activité financée, c'est bien évident que si l'activité pour laquelle le crédit a été mis en place n'a pas produit le montant attendu, il ne soit finalement pas remboursé.

b-Insuffisance ou manque de suivi

Pour s'assurer de l'effectivité de la réalisation de l'objet pour lequel le crédit a été demandé, l'institution doit suivre souvent ces débiteurs. Ce suivi se passe par des visites de l'exploitation, des appels téléphoniques pour se renseigner sur les difficultés que le débiteur rencontre afin de l'aider à trouver des solutions aux éventuels problèmes qui pourraient conduire à une situation d'impayé. Tout prêt devant faire l'objet d'un suivi au moins une fois par période bien déterminée.

La fiche de suivi devrait contenir :

- Les commentaires sur la façon des mouvements des comptes du débiteur ;
- des informations financières de l'activité ;
- les commentaires sur les perspectives d'avenir et d'impression générale ;

-les recommandations à l'emprunteur.

Mais, il arrive parfois que l'institution ne s'oblige pas par cette exigence qui lui incombe. Ainsi, plusieurs débiteurs se sont souvent retrouvés sans suivi.

D'autres de mauvaise foi, profitent de cette situation d'inattention de l'institution, pour arrêter les mouvements du compte, ce qui conduit à l'impayé.

c - Dossier de prêt mal étudié

Parmi les crédits mis en place par l'institution et qui finissent en impayé, il y a ceux dont les dossiers ont été mal étudiés. Ici, on peut citer en exemple, les chèques visés sur des comptes débiteurs ou encore des dossiers incomplets. Mais comme sus indiquer les causes des impayés ne proviennent pas seulement de l'institution, elles proviennent aussi de l'emprunteur.

5-2-Les causes liées à l'emprunteur

Ces causes sont liées à l'emprunteur et peuvent être regroupées en deux (02) catégories :

a- La mauvaise gestion

Lorsque le client gère mal le crédit à lui consentir par l'institution, il ne pourra pas atteindre l'objectif visé et n'aura donc pas les recettes prévues pour pouvoir rembourser la dette. Pire encore, cela peut entraîner la faillite ou l'insolvabilité du débiteur. C'est ce qui se passe souvent avec les entreprises individuelles dans lesquelles les promoteurs confondent souvent les caisses de l'entreprise avec leurs derniers personnels.

Mais quelque fois, la mauvaise foi est cause de l'impayé.

b- La mauvaise foi

Certains débiteurs profitant de l'asymétrie d'information qui peut exister dans la relation du crédit, en encaissent le montant puis disparaissent après, car ils ne donnent pas les bonnes informations qui pourraient aider au suivi. De même, d'autres, après avoir contracté le prêt, détournent les fonds de l'objet pour lequel le prêt a été accordé. C'est ainsi qu'après quelque mouvement ils se retrouvent en situation d'impayé.

Parmi ceux que l'institution arrive à joindre, il y en a qui justifient ces impayés par des faits externes tels que les fluctuations des prix dans leurs secteurs d'activité.

6-Les conséquences des impayés

L'IMF en octroyant des crédits, prend des risques non seulement sur les fonds mis à la disposition du client, mais aussi sur les produits dont elle espère tirer de cette activité.

6-1-La réduction des produits de l'institution

La réduction des produits de l'institution tient principalement compte des événements comme le retard des intérêts, le ralentissement de la rotation du portefeuille, la réduction de la marge d'exploitation, etc.

a- Le retard des produits :

Lorsque l'institution fait des crédits, c'est pour, en retour, percevoir des intérêts. De plus, les nets de l'institution sont constitués des intérêts perçus sur les facilités consenties par la structure, sur des dépôts ainsi que de ses autres charges.

En effet, lorsque les produits de l'institution sont perçus en retard, cela cause en préjudice à l'institution dans le calcul de son bénéfice en fin d'exercice. Il y a aussi le fait que lorsque le compte du débiteur reste sans mouvement, l'institution se trouve en train d'accumuler des produits fictifs qu'elle n'est pas sûre de percevoir sur ce compte. Dans tout le cas, il y a réduction de sa marge d'exploitation.

b- Réduction de la marge d'exploitation et ralentissement de la rotation du portefeuille.

Pour les créances devenues irrécouvrables, l'institution perd non seulement la partie irrécouvrable, mais aussi les produits non recouverts. Ceci influence négativement les prévisions financières de l'institution. Les impayés influencent fortement la rotation du portefeuille, car lorsqu'il y a des impayés, l'institution devient plus prudente et du fait d'un respect accru des normes d'octroi de crédit édictées par les autorités, elle se trouve limitée pour continuer à consentir d'autres facilités à d'autres clients. Les capacités d'octroi de crédit de l'institution étant affectées, les demandes de certains bons emprunteurs ne vont pas être satisfaites, ce qui affectera automatiquement la productivité du portefeuille et, par-là, la rentabilité de l'institution.

7-Qualité et Gestion du portefeuille de crédits

Lorsqu'on parle de gestion du portefeuille, l'on pense souvent à la gestion des portefeuilles d'actifs financiers. Ce concept a pour objet de déterminer les comportements des investisseurs en matière de sélection des actifs financiers. Mais il a évolué et est beaucoup plus utilisé dans un autre domaine : celui de la banque ou des institutions financières en général.

Le portefeuille de crédit encore appelé encours de crédit est le montant du capital restant dû sur les crédits consentis par l'institution. Il est la raison d'être de toute institution de crédit car c'est le principal actif qui génère de revenus (intérêts et commissions). Selon le CGAP (Directives Concertées pour la Microfinance, 2003) « le rapport sur le portefeuille doit montrer l'importance des crédits en retard pour l'exercice en cours. Il convient d'expliquer de manière détaillée le calcul des remboursements en retard et en particulier de définir précisément ce qui est porté au numérateur et au dénominateur de tous les ratios utilisés pour mesurer la qualité du portefeuille de crédits». Le niveau des impayés du portefeuille de crédit est généralement le meilleur indicateur des possibilités du recouvrement des crédits. C'est donc un élément important pour déterminer le niveau adéquat des provisions pour créances douteuses. Le principal instrument de mesures des impayés est le taux de portefeuille à risque, par classe d'ancienneté.

8- Notion de risque

Le risque est un dommage dont la survenance est incertaine quant à sa réalisation ou à la date de sa réalisation. Le risque essentiel chez l'entreprise de crédit (banque et établissement financier), c'est le risque de non-paiement par défaillance du client débiteur. L'élément du risque est donc le corollaire de l'élément confiance. On distingue plusieurs types de risques dont les risques opérationnels et les risques liés à la gestion financière.

Le risque opérationnel est la vulnérabilité à laquelle sont confrontées les IMF dans sa gestion quotidienne et par rapport à la qualité de son portefeuille (risque lié au crédit, risque lié à la fraude).

Le risque de crédit est une préoccupation pour les IMF dans la mesure où la plupart des micro-crédits ne sont pas garantis. Pour Clément Wonou (2006), le risque de crédit peut être défini comme la probabilité (grande ou petite) que des concours accordés à un ou plusieurs

clients ne soient pas remboursés. Quant à François Desmicht (2004), il définit le risque de crédit comme le risque de perte en cas de défaillance de l'emprunteur.

Le risque de liquidité est généralement compris comme le risque de ne pas pouvoir honorer en temps voulu ses obligations échues.

Le risque de fraude est lié à une mauvaise séparation des tâches (par exemple entre décaissement et enregistrement), des contrôles internes faibles, des agences géographiquement dispersées, et des processus d'approbation décentralisés.

Le risque de taux d'intérêt : ce sont les pertes pouvant être enregistrées sur la variation des taux d'intérêt.

B - Manifestations des impayés au sein des IMF

a. Impayés et groupe solidaire

Gueye (1999) démontre que le risque de défaillance d'un membre est amplifié lorsque le groupe est de petite taille. Néanmoins, la taille du groupe ne doit pas être trop élevée car l'application du contrôle par les pairs y serait plus difficile. En effet, la défaillance d'un membre conduisant au non renouvellement des crédits pour tout le groupe, les autres membres ne voudront pas rembourser même s'ils en ont la capacité de payer. (Basley et Coate, 1995 ; Paxton, Graham et Thraen, 2000). Bratton (1986) soutient cette thèse en affirmant qu'un individu accepterait de rembourser son crédit si et seulement si le groupe a une réelle chance de maintenir un bon crédit. Ce mécanisme n'échappe pas aux risques exogènes qui sont dus aux incertitudes globales qui caractérisent les projets financés. Une mauvaise récolte, une chute des cours mondiaux d'un produit dominant chez les emprunteurs peuvent annihiler tous les records de remboursement. Les controverses autour de la caution solidaire font que certaines IMF optent pour de nouvelles formes de garanties réelles, le warrantage et les fonds de garantie.

Par contre, Paxton et al. (2000), dans une étude réalisée sur les « Mécanismes internes aux groupes au Burkina », ont identifié une augmentation de la probabilité des impayés avec le cycle de prêt. Ceci sous-entend que, plus le groupe développe de l'expérience en matière de crédit, plus il a tendance à devenir défaillant à cause d'un contrôle moins soutenu des officiers de prêt.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Quant à Basley et Coate (1995) dans leur modèle de défaillance stratégique, montrent que les bons emprunteurs décident de ne pas rembourser s'ils observent que les autres sont défaillants et qu'ils ne bénéficient plus de prêts. Dans ce cas, si les prêts étaient individuels, ces bons emprunteurs auraient remboursé. Les prêts de groupe sont beaucoup plus risqués que les prêts individuels. De plus, lorsque la gestion des impayés n'est pas optimale, le défaut de certains emprunteurs dans le groupe entraîne une réaction des autres emprunteurs avec un effet domino (Paxton et al. 2000) ou des risques de collusion entre emprunteurs (Armandariz de Aghion et Morduch, 2005).

b. Impayés et asymétries d'information

Les principaux facteurs influençant les impayés sont liés aux asymétries d'informations, aux chocs négatifs auxquels sont confrontés les emprunteurs ou encore à la mauvaise qualité de certaines institutions (Godquin, 2006). Varian (1990) atteste que l'asymétrie de l'information apparaît lorsqu'un agent économique est plus informé qu'un autre sur ses propres risques et les actions qu'il va entreprendre. Ces asymétries créent des problèmes d'anti-sélection (attribution de prêts aux emprunteurs très risqués) ainsi que des problèmes d'aléa moral (situation où l'emprunteur agit d'une manière non-appropriée en faisant peu d'effort ou des efforts insuffisants pour faire fructifier son prêt ou en l'utilisant de manière non-appropriée). Les problèmes d'anti-sélection et d'aléa moral augmentent la proportion d'emprunteurs qui ne peuvent rembourser leur prêt à la date d'échéance car le rendement de l'utilisation de leur prêt ne leur permet pas de le faire. Pour Desai et Meller (1993) cités par Honlonkou, Acclassato et Quenum, les facteurs liés à la sélection adverse trouvent leurs origines dans la croissance rapide du portefeuille, le mauvais ciblage des clients, le sous-financement des activités et le rééchelonnement inadéquat des crédits. Par ailleurs, les emprunteurs qui ont assez d'argent pour rembourser peuvent toutefois décider de faire défaut sur le remboursement.

c. Impayés et mauvaise politique de crédit

Selon Edmond P. (1994), une trop grande spécialisation du crédit pour les campagnes agricoles et la non-couverture des besoins financiers pour les acteurs socio-économiques entraînent le détournement des crédits de la part des clients. Pour Adjimavo H. (2002), les causes des impayés sont : le manque de professionnalisme des administrateurs, la mauvaise

volonté de certains clients de ne pas rembourser, la non prise en compte des avis des techniciens et le détournement de l'objet de crédit.

d. Impayés et période de prêt

Selon Chao-Beroff (1999), la période où le prêt est octroyé est un facteur à prendre en considération car elle pourrait affecter le remboursement. En effet, si l'IMF tarde à accorder le prêt à cause des formalités administratives trop contraignantes, le crédit pourrait être octroyé à un moment où le client n'en manifestera plus le besoin réel. Le crédit serait alors inefficacement utilisé, ce qui pourra occasionner d'éventuels impayés.

Zeller (1998) montre que lorsque le crédit est accordé à temps, son impact sur les taux de remboursement est positif.

e. Impayés et pré-défaillance

La pré-défaillance est une situation à prendre en compte dans le cas d'un client d'une IMF qui n'honore pas ses engagements à l'échéance convenue (Lanha, 2001). La difficulté de remboursement ne se situe pas à l'échéance définitive mais à une échéance intermédiaire. Cela suppose que le remboursement du crédit soit échelonné dans le temps. Lorsque ce type de remboursement est utilisé avec l'intérêt calculé sur le capital restant dû, il en résulte la réduction des charges financières supportées par l'emprunteur. D'autres avantages consistent à limiter les risques de non-remboursement consécutif à la détention par l'emprunteur d'importantes sommes sans emploi immédiat (cause de la tentation conduisant à affecter ces sommes à des activités parfois plus risquées voire improductives). Il y a donc pré-défaillance, lorsque l'une quelconque de ces échéances intermédiaires n'est pas respectée, chacune d'elles comptant pour un crédit. Même si le non-remboursement d'une échéance n'implique pas la défaillance définitive, la pré-défaillance permet de détecter le plus rapidement possible les difficultés éventuelles de l'emprunteur et de prévenir la défaillance définitive.

Quant à Caire et Kossman (2003), le crédit scoring est un processus d'assignation d'une note à un emprunteur potentiel pour estimer la performance future de son prêt. La probabilité de mauvaise performance telle que définie par le prêteur est un modèle de décision et techniques sous-jacentes qui aident dans la décision d'octroi de crédit avec un objectif en aval de minimiser les impayés (Thomas et al. 2002).

Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche

Ce dispositif de l'étude empirique se décline en deux éléments majeurs : d'une part la procédure de constitution de l'échantillon et de collecte des données et d'autre part, la construction du modèle théorique de recherche, la mesure des variables et la présentation des outils statistiques d'analyse des données.

2-1 Constitution de l'échantillon et collecte des données

L'étude porte sur l'ensemble des emprunteurs de la CMMB qui sont constitués des hommes et des femmes, des groupements de personnes et des personnes morales. Cependant, nous avons axé notre étude sur toutes les personnes qui sont les membres de la CMMB. Ses membres sont répartis dans six agences et la Direction Générale. A partir de la Direction Générale de cette institution, nous nous sommes entrés en possession du portefeuille de crédit constitué de 200 clients ayant sollicité et reçu un crédit. Au regard des objectifs de notre étude, nous avons pu retenir enfin de compte 110 dossiers constituant ainsi notre échantillon pour cette étude.

A partir de l'exploitation des informations fournies par cette base de données, nous avons pu obtenir les informations très détaillées sur : le type de l'activité exercée, les informations sur le crédit (la date de demande et de déblocage, son objet, son montant, sa durée, son suivi,...)

2-2 Construction du modèle empirique et opérationnalisation des variables

En considérant que les conditions d'exercice de l'activité au sein de la CMMB et les caractéristiques de l'emprunteur peuvent avoir une influence sur le taux d'impayé lors des remboursements des crédits octroyés, nous avons construit le modèle économétrique ci-dessous en vue de mettre en évidence les facteurs déterminants ce taux d'impayé. A cet effet, nous avons utilisé comme variable dépendante (*ETAT-IMP*). Ce modèle se présente donc comme suit :

$$ETAT-IMP = a_0 + \sum aiXi + e.$$

Avec X_i , les variables explicatives; a_0 , le terme constant; a_i les coefficients de régression et e le terme d'erreur.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Comme variables explicatives nous utiliserons : sexe, âge, situation matrimoniale, proximité résidentielle, montant du crédit, objet du crédit, garantie, suivi du crédit, durée du crédit.

La forme empirique complète du modèle est :

$$\begin{aligned} ETAT-IMP = & a_0 + a_1 AGE + a_2 SITMAT \\ & + a_3 PROXRESID + a_4 MONTCRED + a_5 OBJETCRE + a_6 GARANT \\ & + a_7 SUIVICRED + a_8 DUREECRED + e. \end{aligned}$$

La variable dépendante est l'état d'impayé (*ETAT-IMP*). Dans la base de données que nous avons à notre disposition, il est mesuré en pourcentage et a des valeurs comprises entre 0 et 100%. Compte tenu du fait qu'un taux de 0% peut recéler une diversité de situation allant du remboursement nul à un remboursement intégral à 100% avec retard (Honlonkou et al., 2006).

En ce qui concerne les variables explicatives, *AGE* désigne l'âge de l'emprunteur. *SITMAT* désigne la situation matrimoniale de l'emprunteur (célibataire, marié et veufs). *PROXRESID* désigne la proximité résidentielle ou géographique de l'emprunteur. *MONTCRED* désigne le montant du crédit accordé. *OBJETCRE* désigne l'activité pour laquelle le crédit a été demandé (commerce, artisanat, agriculture, autre). *GARANT* désigne la rigidité de la garantie (moins rigide, rigide et plus rigide). *SUIVICRED* détermine le suivi du crédit avant le déblocage et pendant le remboursement (pas de visite, visite). *DUREECRED* représente la durée moyenne de remboursement de crédit.

Au regard de la nature des variables, nous avons opté pour la régression du type « logit », car cette méthode permet en effet d'expliquer une variable dépendante et de nature binaire (*ETAT-IMP*) en fonction de plusieurs autres variables explicatives nominales et/ou ordinales.

Le Logiciel Excel sera utilisé pour réaliser les tableaux et les graphiques et le Logiciel STATA/ SE, quant à lui, sera utilisé pour faire les régressions. La vérification des hypothèses de cette technique d'estimation sera faite à travers les Effets Marginaux et l'Odds Ratio ou rapport de cotes.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

✓ **Effets Marginaux**

Le signe du coefficient nous informe dans quel sens la probabilité va évoluer. Il est toutefois utile d'évaluer la variation de la probabilité estimée d'évènement $Pr(Y=1/X)$ lorsque l'on sait varier une variable explicative (X_i) d'une unité. Ceci revient à calculer les Effets Marginaux. On fait donc un calcul d'effet au point moyen.

✓ **Odds de Ratio ou rapport de cotes**

Les Odds Ratio (OR) représentent une manière simple d'interpréter les coefficients estimés. Le OR de $Y = 1$ pour un X donné s'écrit :

$$OR(X) = \frac{Pr Y=1X}{Pr Y=0X} = \frac{Pr Y=1X}{1-Pr Y=1X}$$

Ainsi, si $Pr(Y = 1/X) = 0,5$, le OR est de 1, c'est-à-dire que l'on a autant de chance de connaître l'évènement que de ne pas le connaître. Par contre, si $Pr(Y=1/X) = 0,75$ (OR=3) on a trois fois plus de chances que l'évènement $Y = 1$ se produise plutôt que $Y=0$.

Dans le cas du modèle Logit, compte tenu de l'écriture de $Pr(Y=1/X)$, ce rapport s'écrit : $OR(X) = \exp(X\beta)$, ce qui correspond à des coefficients exponentiels.

CHAPITRE 2

PRESENTATION DES RESULTATS, INTERPRETATION ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS, INTERPRETATIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans ce chapitre nous allons présenter les résultats issus de notre recherche, les interpréter et valider les hypothèses, et enfin les limites rencontrées et les recommandations envers l'IMF

Section 1 : Présentation, analyse et interprétation des résultats

Paragraphe 1 : Présentation des résultats

Dans ce paragraphe nous présenterons les résultats de la statistique descriptive issus de notre recherche

Statistique descriptive 1

La statistique descriptive 1 nous montre que 6% des emprunteurs qui demandent de crédit à la CMMB ont l'âge variant entre 20 à 30 ans, 40% entre 30 à 40 ans, 40.67% entre 40 à 50 ans, 11.33% entre 50 à 60 ans et les restes sont âgés de 60 ou plus. 4.66% sont des célibataires, (94%) sont des mariés et 1.33% sont des veufs ou divorcés. Plus de 75.66% des clients font le commerce, 6.67% sont des salariés, 11.33% des artisans, 5.33% des crédits de groupe ou au groupement et 2% des crédits d'établissement privé et agricole. Environ 98% reçoivent de la visite avant le crédit et 40% des clients sont visités après le crédit. La durée moyenne des crédits est de 12 mois et plus de 72% de ces emprunteurs sont des femmes contre 28% des hommes.

Statistique descriptive 2

Tableau 2 : Calcul de la corrélation entre les taux d'impayés et taux de provisions pour créances en souffrance.

Années	2012	2013	2014	2015
Variables				
Taux d'impayé	15,35%	13,96%	13,64%	8,33%
Taux de provisions pour créances en souffrance	48,47%	63,22%	63,04%	63,40%

Source : conçu par nous même

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Ce tableau nous montre que les taux d'impayés ont diminué durant les quatre dernières années (2012-2015) tandis que les taux de provisions pour créances en souffrance augmentent ces dernières années.

Tableau 3 : Calcul de la corrélation linéaire entre les taux d'impayés et les pertes sur créances

Années Variables	2012	2013	2014	2015
Taux d'impayé	15,35%	13,96%	13,64%	8,33%
Taux de pertes sur créances	2,64%	6,114%	5,82%	1,93%

Source : conçu par nous même

Ce tableau nous montre que plus les taux d'impayé augmentent, plus les taux de pertes sur créances diminuent durant ces années.

Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses

I-Interprétation des résultats

D'après le tableaux 4, les résultats de l'estimation de ce modèle révèlent une valeur positive pour la variable représentant les facteurs non spécifiques (constante). La probabilité liée à la statistique de Chi2 $prob=0,0000$ est inférieur au seuil de 5%. D'où le modèle est statistiquement significatif ; le taux des impayés expliqué par ce modèle à partir des variables explicatives est de 59,28%, ce qui témoigne d'une défaillance dans le remboursement des crédits à la CMMB. Ainsi donc, la lecture du tableau 4 nous indique que l'âge et le suivi après le crédit influencent négativement et significativement le taux de défaillance dans les remboursements à la CMMB. Ces résultats nous montrent que les clients dont leurs âges commencent de 40ans et plus ont une forte propension à rembourser leur crédit et de 20ans à 40ans, ont de difficulté à rembourser leur dette. Par conséquent, il existe une relation significative entre l'âge et le niveau des impayés. Ce résultat, vient contredire les résultats d'étude de Lanha (2002) et Honlonkou et al. (2006) dans leur recherche sur les déterminants des impayés dans une IMF.

Concernant le suivi après le crédit, qui est un facteur lié à l'institution et qui impacte négativement le taux d'impayé nous montre que le non suivi des crédits fait la propension du

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

taux d'impayé ; ce qui est conforme aux résultats d'analyse de Lanha(2002) et Honlonkou et al. (2006). En ce qui concerne les effets marginaux, seuls les signes nous informent dans quel sens la probabilité va évoluer. Pour cette analyse, les coefficients associés aux variables tels que le suivi après le crédit et la durée des crédits sont significatifs au seuil de 5% et influencent négativement le taux d'impayé.

D'après l'analyse des tableaux 2 et 3, nous constatons d'une part que le coefficient de corrélation entre les taux d'impayés et les taux de provisions pour créances en souffrances est de 81%, ce qui montre que les deux variables ont un lien très fort et sont positivement corrélées. De plus, les deux variables évoluent dans le même sens. Par conséquent, plus le montant des impayés s'accroît plus les taux de provisions pour créances en souffrances augmentent. D'autre part, le coefficient de corrélation entre les taux d'impayés et les pertes sur créances est de 71%. Ce qui montre qu'il y a un lien fort et positif entre les deux variables. De même on constate que les deux variables évoluent dans le sens contraire. Par conséquent, plus les taux d'impayés augmentent plus les pertes sur créances diminuent.

II- Validation des hypothèses

Les hypothèses qui ont été formulées dans le cadre de notre étude seront vérifiées ci-après :

Validation de l'hypothèse H1 :

Selon les résultats de nos recherches, il ressort que le suivi après le crédit impact négativement le taux d'impayé. Ainsi le nombre limité de chargé de prêt ne leur permet pas de rendre visite plusieurs fois les clients après le déboursement des crédits.

De tout ce qui précède, l'hypothèse H1 selon laquelle « **le manque de suivi est la cause principale des impayés à la CMMB** » est confirmée.

Validation de l'hypothèse H2 :

D'après les analyses, on a constaté que plus les taux d'impayé augmentent, plus les taux de provisions augmentent, de même que plus les taux d'impayé s'accroissent, plus les pertes sur créances diminuent

De tout ce qui précède, l'hypothèse H2 selon laquelle « **L'accumulation des impayés est la cause de la dégradation du portefeuille de crédit à la CMMB**» est confirmée.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Section 2 : Limites et recommandations

Paragraphe 1 : Limites

Il est utile que nous précisions qu'au cours de notre recherche, nous avons connu des difficultés de plusieurs ordres.

A l'analyse du déterminant des impayés nous avons relevé quelques insuffisances tels que :

- L'absence de certaines informations dans les dossiers ;
- L'accès difficile aux informations statistiques sur les impayés ;
- L'indisponibilité des chargés de crédits et des agents de recouvrement en raison de leur grande mobilité et de l'importance des tâches à exécuter,

Paragraphe 2 : Recommandations

Compte tenu de l'objectif de la Mutuelle d'épargne et de crédit qui est d'offrir des services au coût le plus bas tout en assurant la rentabilité et la pérennité de l'institution, les gestionnaires devront avoir à leur portée des outils de prévision sur les crédits octroyés car il est plus facile et économique d'éviter une crise de délinquance qu'il en est de la gérer.

- Une visite inopinée d'un agent de la CMMB à un emprunteur diminue la propension de voir ce crédit impayé
- Mettre en place des stratégies de rééchelonnement afin de permettre à certains clients en impayés (accident ; incendie) de bien rembourser leurs crédits.
- La création d'un service spécial chargé du suivi des crédits afin de mettre en place le principe de proximité et de garder le contact avec le client.

CONCLUSION

Les institutions de microfinances constituent un instrument important de financement de l'économie aux côtés des autres intermédiaires financiers. Elles participent à la réduction de la pauvreté en favorisant le développement des activités économiques, source de création de richesse et d'emplois. Le phénomène des impayés constitue un frein pour le développement des institutions de microfinances. Cela éloigne ces dernières de leurs objectifs qui sont de servir d'outils au service des besoins et des aspirations des populations pauvres, et du développement économique. C'est ainsi que notre étude s'est basé sur les déterminants des impayés dans un SFD.

Nous constatons qu'une situation d'impayé réduit la rentabilité de l'institution. Ceci se manifeste à travers la réduction de ses produits d'exploitations et l'augmentation des charges de l'institution avec des frais engagés de recouvrement. C'est ainsi que la viabilité de l'institution se trouve menacée dans le long terme. Pour une bonne gestion des impayés, l'institution doit respecter la réglementation, connaître les causes de ses impayés et mesurer ces derniers. De plus, nous nous sommes entretenus avec les personnes ressources aussi bien dans les bureaux et à la Direction Générale de l'institution. Les systèmes financiers décentralisés constituent un pôle de réduction de la pauvreté dans les pays en Voie de Développement compte tenu des multiples crédits de petits montants, à courte durée qu'ils octroient. Cependant, malgré le caractère presque insignifiant de ces montants, leur recouvrement pose encore problème, ce qui met en difficulté la gestion des impayés par ces Institutions de Microfinance.

Notre stage à la CMMB nous a donc permis de ressortir les différents problèmes auxquels sont confrontées les SFD dans la gestion des crédits à travers notre thème intitulé « *Déterminants des impayés dans un SFD* ». Au terme de notre réflexion, il apparaît clairement que la procédure d'octroi de crédit à la CMMB est caractérisée par des insuffisances qui se manifestent par la dégradation du portefeuille crédit due au retard ou au non remboursement des crédits par les clients, le surendettement des membres qui a pour cause la mauvaise évaluation des besoins réels en financement et l'insuffisance du contrôle de l'utilisation du crédit par les clients qui s'explique par la surcharge des Chargés de Prêt au regard du portefeuille très important.

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Cette étude a pour objectif d'identifier les causes et les conséquences des impayés de la CMMB. Il ressort de l'analyse des informations que le non suivi du crédit constitue la cause fondamentale des impayés. L'une des conséquences des impayés à la CMMB est l'accumulation des impayés. Le souci majeur des dirigeants de la CMMB étant la satisfaction des clients, une bonne politique d'octroi et de suivi des crédits puis de recouvrement des impayés efficace doivent être définie afin d'améliorer la rentabilité de l'institution

Enfin, l'analyse des déterminants des impayés de l'IMF constitue un thème important pour les IMF, ce travail n'a pas la prétention d'être parfait. C'est pourquoi nous le soumettons à votre appréciation en vue de l'améliorer

ANNEXES

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU
MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)**

Résultats de l'analyse économétrique

Tableau 4 : Analyse par la régression logistique et effets marginaux des variables explicatives sur la variable expliquée

```

Logistic regression                               Number of obs   =       110
                                                  Wald chi2(9)    =       77.67
                                                  Prob > chi2     =       0.0000
Log pseudolikelihood = -28.317203                Pseudo R2      =       0.5928
    
```

impaye	Robust		z	P> z	[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.				
age	.0388062	.0397992	0.98	0.330	-.0391989	.1168112
sitmat	-.4835092	.7047415	-0.69	0.493	-1.864777	.8977588
proxresid	-.0572658	1.2467	-0.05	0.963	-2.500753	2.386221
garanti	-9.95e-08	1.15e-07	-0.86	0.389	-3.26e-07	1.27e-07
suivicred	-4.743301	.7484849	-6.34	0.000	-6.210304	-3.276297
dureecred	.3865032	.1909744	2.02	0.043	.0122002	.7608062
objetcred	1.10806	1.035452	1.07	0.285	-.9213886	3.137509
montcred	-6.26e-07	3.79e-07	-1.65	0.098	-1.37e-06	1.17e-07
sexe	-1.054245	.7950163	-1.33	0.185	-2.612449	.5039577
_cons	-3.446442	3.431495	-1.00	0.315	-10.17205	3.279165

. mfx

```

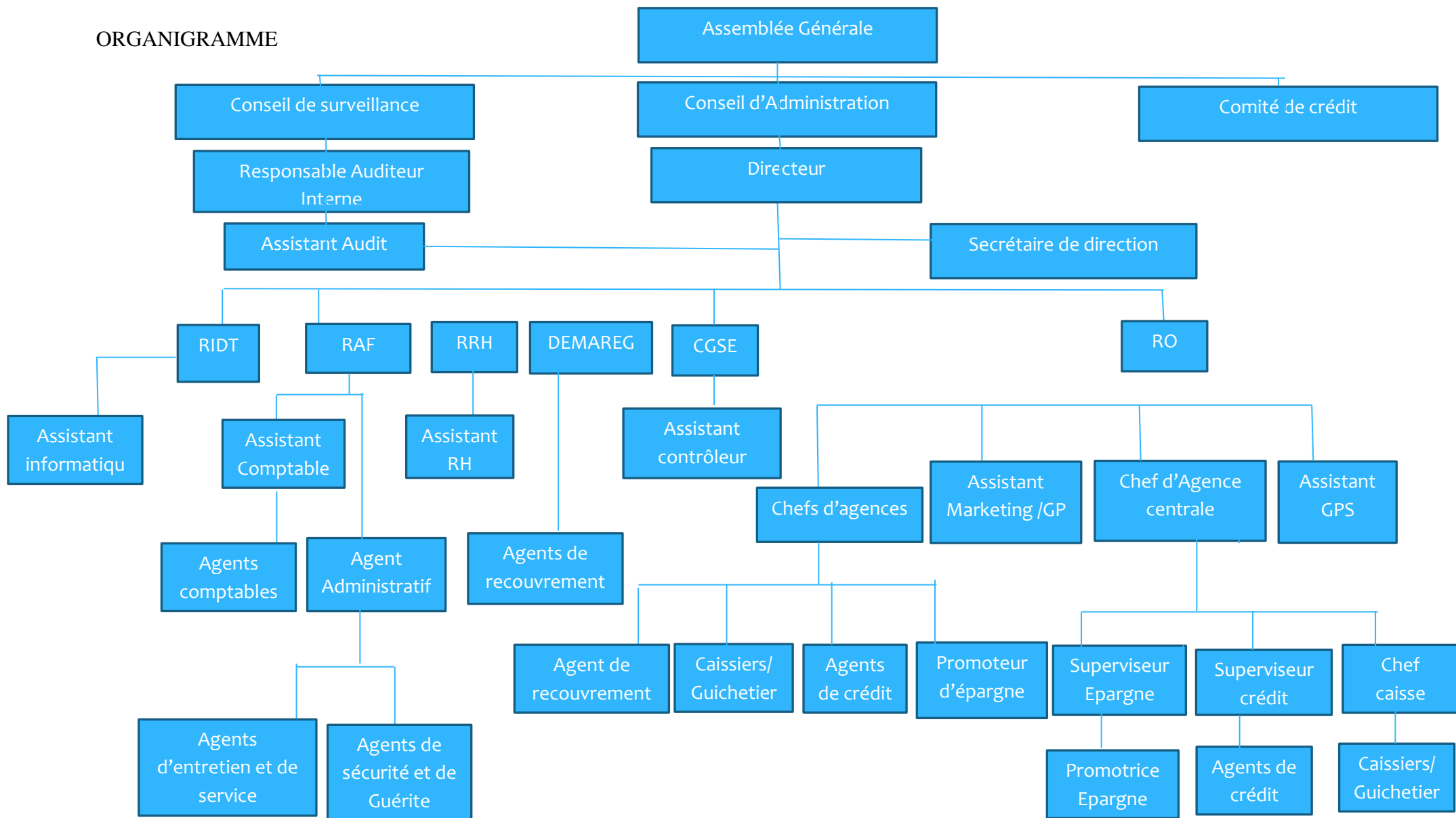
Marginal effects after logit
y = Pr(impaye) (predict)
= .20831125
    
```

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% C.I.]	X
age	.0063998	.00654	0.98	0.328	-.006413	.019213		43.8182
sitmat*	-.0860073	.12666	-0.68	0.497	-.334249	.162234		.781818
proxre~d*	-.0095531	.20979	-0.05	0.964	-.42073	.401623		.845455
garanti	-1.64e-08	.00000	-0.88	0.378	-5.3e-08	2.0e-08		3.6e+06
suivic~d*	-.8147976	.06696	-12.17	0.000	-.946033	-.683562		.681818
dureec~d	.0637412	.02962	2.15	0.031	.005689	.121793		12.3273
objetc~d*	.1503724	.10052	1.50	0.135	-.046636	.347381		.790909
montcred	-1.03e-07	.00000	-1.47	0.142	-2.4e-07	3.5e-08		886273
sexe*	-.1868053	.13368	-1.40	0.162	-.448822	.075211		.627273

(*) dy/dx is for discrete change of dummy variable from 0 to 1

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

ORGANIGRAMME



BIBLIOGRAPHIE

- Agnikpe Alain**, « la microfinance: un instrument au service du développement », 1998
- Alassane Ossen Inoussa** (2009), «Problématique de la performance financière des institutions de microfinances: Cas de l'Agence PAPME au Bénin ;
- Armendariz, B., Morduch, J.**, (2005), *The Economics of Microfinance*, Cambridge: MIT
- Ayéke Serge Houndete** « Politique de crédit dans une institution de microfinance: Cas de l'agence PAPME-Bohicon » Mémoire de Master en administration des affaires, Université polytechnique internationale du Bénin/ Université catholique de Lille
- Besley et Coate**, (1995), « *Journal of Development Economics*, 46.
- BCEAO** «Banque de données sur les Systèmes Financiers Décentralisés 1994-1995, Bénin», Dakar, Septembre 1997.
- Bio Tchane Assiatou**, «la problématique des taux d'intérêt dans les Systèmes Financiers Décentralisés au Bénin», Mémoire de Maitrise, FASJEP, UNB, 1998.
- CGAP**, «Comment maximiser l'étendu du financement des micro-entreprises, ce que nous enseignent les institutions performantes», Focus n°2, octobre, 1995.
- COBAC**, (2002) Recueil des textes relatifs à l'exercice des activités de microfinance. Secrétariat Général, Département microfinance
- Crédit du Sahel**, (2004), Instruction générale.
- Desmich T., F.** (2004) : « **Pratique de l'activité bancaire** » Edition DUNOD
- Doris Fifamé Degbegni**, « Analyse des causes liées aux créances irrécouvrables : Cas de la CMMB », Rapport de stage en Banque et Finance, GASA-FORMATION. 2006-2007.
- Gardy L. Marcellus** (2012), « Analyse du système de recouvrement des impayés au sein des institutions de microfinance : cas de l'association PADME-Bénin », Mémoire de licence professionnelle ;

DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)

Honlonkou, A., Acclassato, D. et Quenum, C. (2006) Déterminant de la performance de remboursement dans les institutions de microfinances au Bénin. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 77(1), 53-81;

Joanna Ledgerwood, «Manuel de Microfinance: une perspective institutionnelle et financière », document de travail de la Banque Mondiale, juillet 1999, Washington p 308.

Kadanji Andre (2008), « Principales causes et résolutions des impayés au crédit du Sahel agence de Douala », Mémoire de DESS à l'université de Douala ;

Lanha, M. (2002), « Résolution des problèmes d'information en microfinance : Analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin ». *Mondes en développement*, 30 (119), 47-62

Le livre Bleu des Nations Unies (2006), «Construire des secteurs financiers accessibles à tous».

Loukmane Olawalé OSSE (2006), « Gestion de crédit dans les institutions de microfinance », Mémoire de Brevet de Technicien Supérieur à Gasa-Formation, Cotonou, Bénin ;

Manuel de procédure de la CMMB.

Martinet et Silem, (2000), « Lexique de gestion », 5eme édition, Edition Dalloz, Paris.

Paxton et al. (2000), « Mécanismes internes au groupe au Burkina »

Quentin I. Bassadji et Christophe K. Dada (2014), « Analyse des effets des programmes d'appui du FNM sur la performance des institutions de microfinance : Cas de la CMMB».

Rigaud LUSAKA (2008), « Une Institution de Micro Finance (IMF) dans la lutte durable contre la pauvreté, cas de la CAMEC/LUKALA », ISTC/MBANZA-NGUNGU-GRADUE EN GESTION FINANCIERE ;

Robinson M. S. (2001) «The Microfinance Revolution, Sustainable Finance for the Poor», The world Bank-Open Society Institute, Washington DC.

Silem A. et Albertini J. M., «Lexique d'économie», 2ème Edition, Paris, Dalloz, 1989.

Tagnon Bonaventure Allagnon (2008), « Emplois de crédits et le recouvrement dans une institution de microfinance : cas de PAPME», Mémoire de maitrise en science de Gestion, FASEG-UAC ;

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU
MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)**

Varian, Hal R., (1990). "Goodness-of-fit in optimizing models", Journal of Econometrics, Elsevier, vol. 46 (1-2), page 125-140

Table des matières

<i>AVERTISSEMENT</i>	i
<i>DEDICACE</i>	ii
<i>REMERCIEMENT</i>	iv
<i>LES SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	v
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	vii
<i>SOMMAIRE</i>	vii
Résumé.....	x
Abstract.....	ix
<i>INTRODUCTION</i>	1
Chapitre 1 : CADRE THEORIQUE/ORGANISATIONNEL/INSTITUTIONNEL	4
<i>Section 1 : Cadre institutionnel et théorique</i>	4
Paragraphe 1 : Présentation du cadre de l'étude et activités de stage	4
I – Présentation de la CMMB	4
A-HISTORIQUE	4
2-OBJECTIFS ET MISSIONS DE LA CMMB	4
B- Structure Organisationnelle et fonctionnelle	6
Paragraphe 2 : Environnement et activités de la CMMB	8
1-Environnement de la CMMB	8
2-Micro environnement	8
3- Macro environnement	9
4- Les activités de la CMMB	10
5- LES PRODUITS DE LA CMMB	11
6- Les circuits suivis par un dossier de crédit	17
II: Déroulement et observation du stage	19
Paragraphe 1-A : Les services parcourus et les travaux exécutés.	19
Paragraphe1-B : Les difficultés rencontrées et observation du stage	21

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU
MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)**

Paragraphe 2 : Problématique, objectifs et hypothèses.....	22
A-Problématique	22
B)- Les Objectifs	24
C) Les Hypothèses de l'étude	24
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie	25
Paragraphe 1 : Revue de littérature.....	25
A- Clarification conceptuelle.....	25
1-La micro finance	25
2-Crédit	26
3-Portefeuille de crédit.....	27
4-Les impayés.....	27
5-Les principales causes des impayés	29
6-Les conséquences des impayés	31
7-Qualité et Gestion du portefeuille de crédits	32
8- Notion de risque	32
B - Manifestations des impayés au sein des IMF	33
Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche.....	36
2-1 Constitution de l'échantillon et collecte des données.....	36
2-2 Construction du modèle empirique et opérationnalisation des variables.....	36
CHAPITRE 2: RESULTATS/INTERPRETATION/VALIDATION DES HYPOTHESES/RECOMMANDATIONS.	Erreur ! Signet non défini.
Section 1 : Résultats : présentation, analyse et interprétation.....	40
Paragraphe 1 : Présentation des résultats	40
Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses	41
I-Interprétation des résultats	41
II- Validation des hypothèses	42
Section 2 : Limites et recommandations	43
Paragraphe 1 : Limites de l'étude	43
Paragraphe 2 : Recommandations	43
CONCLUSION	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES.....	45

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS UN SFD : CAS DE LA CAISSE DU
MOUVEMENT MUTUALISTE BENINOIS (CMMB)**

BIBLIOGRAPHIE 49